

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE POITIERS

COLLEGE JEAN MOULIN -
MONTMORILLON

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 FEVRIER 2020**

Année scolaire : 2019-2020

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 29/01/2020

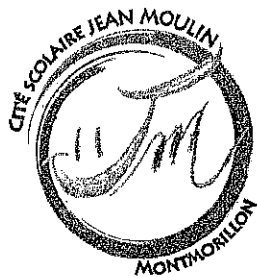
1^{ère} convocation : oui

2^{ème} convocation : non

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Présidence de : Th. AUDONNET

Secrétaire de séance : Mme LABARBARIE



COLLEGE JEAN MOULIN
9, avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON Cedex

Tél : 05 49 91 00 02
Fax : 05 49 91 56 35
ce.0860031s@ac-poitiers.fr

Montmorillon, le 29/01/2020

CONVOCATION

Vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil d'Administration du collège qui se tiendra,

Le mardi 11 février 2020 à 18 h 15 en salle d'étude collège

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Organisation administrative

1.1 Approbation du procès verbal du C.A du 14/11/2019

2. Vie pédagogique

2.1 DGH

2.2 Règlement intérieur

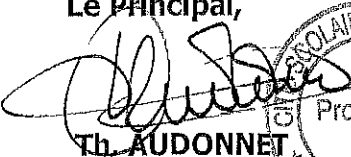

3. Vie matérielle et financière

3.1 Conventions et contrats (CNES, la compagnie la Trace...)

3.2 Diagnostic de sécurité

4. Questions diverses

Le Principal,


Th. AUDONNET
Proviseur


PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 11 février 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
ADMINISTRATI ON	Chef d'établissement	AUDONNET Thierry	x						
	Proviseur ou principal adjoint	JONCOUX Marilyne	x						
	Gestionnaire	CHAIGNE David	x						
	C.P.E.	MARTIN Yolaine	x						
LUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DE RUSSE Guillaume	X			BOCK François			
		ABAUX Brigitte			X	DESROSES M. Renée			
	Groupement de communes	ROCHEREAU Isabelle	X			GLAIN Jean-Marie			
PERSONNALITE QUALIFIEE		MARIGNAN Diane-Sophie		X		JUIN Jérôme			
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	LABARBARIE Stéphanie	X						
		JARC Vincent			X				
		MARILLAUD Hubert	X						
		PARTY Isabelle	X						
	Personnels ASSTOS								
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	BONVALET Catherine	X			LAURENCIER Stéphanie			
		BOULOMMIER Yannick			x				
		PELLERIN Mélissa			x				
		BAGUESSE Virginie	X						
		BORSETTO Laétitia	X						
		RENOUX Laure	X						
	Elèves	BERTHOMET Typhaine	X			GABORIAU Louise			
		TILLON-RENOUX Esteban	X			DARDILLAC Hugo			
Invités	ROBUCHON Christelle								
	LUBEIGT Benoit								

MEMBRES : 22 / QUORUM / 12



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 FÉVRIER 2020

COMPTE-RENDU DES DÉBATS

Préambule

Le quorum étant atteint, M. Audonnet ouvre la séance à 18h45.

Présents : voir liste d'émargement.

Mme Labarbarie assure le secrétariat de séance.

M. Audonnet, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance et présente l'ordre du jour en ajoutant aux questions diverses :

- la journée portes ouvertes, le 15 février 2020
- une question des délégués des parents d'élèves concernant la communication avec les parents

L'ordre du jour est soumis au vote :

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

I. Organisation administrative

I.1. Approbation du P.V. du C.A. du 14/11/2020

M. Audonnet demande si des remarques sont à apporter au compte rendu du dernier conseil d'administration puis le soumet au vote.

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Vie Pédagogique

II.1 Répartition de la DGH

Monsieur Audonnet présente la répartition de la Dotation Globale horaire.

La structure du collège Jean Moulin - MONTMORILLON arrêtée pour la rentrée 2020 par le rectorat est la suivante :

- Niveau 6ème : 99 élèves – 4 divisions ;
- Niveau 5ème : 89 élèves – 3 divisions ;
- Niveau 4ème : 100 élèves – 4 divisions ;
- Niveau 3ème : 92 élèves – 4 divisions ;

La dotation horaire globale du collège Jean Moulin - MONTMORILLON s'élève à 466 heures avec pour répartition 427 HP et 39 HSA.

En outre, le service de la DOSES vous précise que la dotation globale horaire comprend 3 forfaits UNSS.

M. Audonnet propose le dédoublement total d'une classe de 5^{ème} sur la marge d'autonomie et présente la ventilation disciplinaire. (voir tableau ci-joint)

Suite aux échanges avec les services du rectorat : M. Audonnet propose la fermeture d'un poste en SVT et l'ouverture de ce poste au lycée. L'enseignante bénéficie d'une mesure de carte scolaire.

Les délégués des enseignants font remarquer et regrettent l'augmentation régulière des heures supplémentaires annuelles au détriment des heures postes. Ils soulignent également le problème de la répartition de ces HSA quand il faut prendre en compte les temps partiels qui ne peuvent en absorber et les BMP qui ne doivent pas en supporter trop compte tenu du fait qu'ils sont dépendants de plusieurs établissements. Les délégués des enseignants signalent pour conclure un manque de moyens donnés pour assurer des conditions optimales d'enseignement.

La ventilation des moyens de la DGH est soumise au vote :

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

La ventilation des moyens par discipline est approuvée à l'unanimité.

II.2 Règlement intérieur :

M. Audonnet signale que Madame la rectrice a attiré l'attention des chefs d'établissement sur un certain nombre d'aspects nouveaux de la procédure disciplinaire à la suite de la parution des décrets n°2019-906, 2019-908 et 2019-909 du 30 août 2019 et de la circulaire n°2019-122 du 3 septembre 2019. Le point 3 consacré aux mesures d'accompagnement spécifiques pointait la nécessité prochaine d'une modification des règlements intérieurs des EPLE afin de préciser les mesures d'accompagnement pour les élèves ayant fait l'objet d'une exclusion.

Une réflexion académique a été menée sur le sujet et permet aux établissements de proposer un texte à intégrer dans le règlement intérieur dans le paragraphe « dispositifs de suivi de l'élève » :

Mesures de prévention, de responsabilisation et d'accompagnement

Lors du retour en établissement, après une exclusion temporaire ou définitive, une période probatoire est instaurée. Pour mettre en place ce temps dédié à un suivi particulier, le chef d'établissement rencontre l'élève et ses représentants légaux et contractualise l'accompagnement : acteurs concernés, engagements à respecter, durée, fréquence et lieu des entretiens, points d'étape, bilan, évaluation ...

M. Audonnet propose également de mettre à jour le paragraphe III-3-2 en supprimant « TPE en 1^{ère} » qui n'est plus d'actualité avec la réforme du lycée.

M. Audonnet propose enfin d'ajouter une précision au paragraphe III-5 sur les sorties scolaires obligatoires : « Tout élève pris en charge au départ de l'établissement à l'aller le sera également au retour. »

M. Audonnet propose ces modifications au vote.

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

III. Vie matérielle et financière

III.1. Contrat et conventions

M. Audonnet cède la parole à M. Chaigne, gestionnaire pour la présentation des différentes conventions.

M. Chaigne signale que depuis la fin des contrats CAE-CUI, le collège a reçu un trop perçu de 761,35€ de l'Agence des Services et de Paiement qui ne souhaite pas le recouvrer. L'établissement propose de verser la somme au fonds de roulement afin de pouvoir l'utiliser à d'autres fins.

M. Chaigne soumet le transfert de la somme au vote.

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

Le versement sur fonds de roulement est approuvé à l'unanimité.

M. Chaigne demande l'autorisation aux membres du conseil d'administration de signer la convention avec le CNES pour le projet : un ballon pour l'école, qui prévoit la mise à disposition de matériel de vol pour la réalisation de nacelles embarqués sous ces ballons. Coût du matériel : 639 €. Participation forfaitaire de l'établissement de 100 €.

M. Chaigne soumet la signature de la convention au vote.

Vote : 15 pour 0 abstention 0 contre

La convention est approuvée à l'unanimité.

III.2. Diagnostic de sécurité

La présentation du diagnostic de sécurité est reportée car cette question n'a pas encore été traitée avec la collectivité territoriale de rattachement.

IV. Questions diverses

- JPO organisées le samedi 15 février : il s'agira pour les personnels de la journée de solidarité.

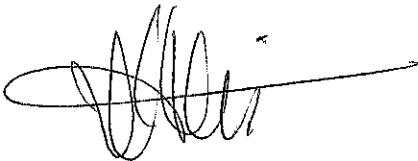
- Les délégués des parents d'élèves souhaitent attirer l'attention du conseil d'administration sur les moyens mis en œuvre pour communiquer aux parents d'élèves les informations courantes, dates importantes et autres réunions ; ils proposent l'utilisation d'une centrale d'envoi de SMS. M. Audonnet rappelle que tous les parents d'élèves se sont vu proposer une connexion personnelle pour Lycée Connecté (environnement numérique de travail) et déplore que trop peu d'entre eux ne l'utilisent ou bien choisissent de se servir du compte de leur enfant plutôt que du leur. Il propose de chercher avec M. Chaigne les renseignements pratiques et financiers pour évaluer l'utilisation du système d'envoi de SMS.

- M. Audonnet profite de cette question pour annoncer une réunion à venir concernant les élèves de troisième et les procédures d'orientation qui sont en partie modifiées cette année par la saisie numérique des vœux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

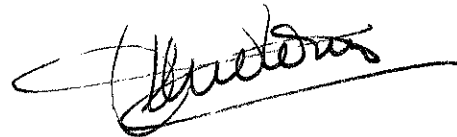
Le secrétaire de séance

Mme LABARBARIE



Le Président de séance

Thierry AUDONNET



Division	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100
Division	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100
Division	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100

12.00

61

427.00

0014 Janvier 2018 417 H 2814P et 18 HSA pour 3510-es
 0014 Janvier 2019 : 403 H 2714P
 0014 Juin 2018 : 403 H 2714P

MOH 2020 : 409 H pour et 26 HSA 427 HP